Conseil des droits de l’homme

41e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Inde**

Genève, le 10 novembre 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de l’Inde et formule les recommandations suivantes:

* Assurer un accès ouvert aux réseaux sociaux et renoncer à toute mesure visant à ralentir ou à bloquer la connexion à Internet.
* Entreprendre une révision de la loi sur la prévention des activités illégales (The Unlawful Activities (Prevention) Amendment Act) et d'évaluer sa conformité avec le droit international afin d'éviter qu'elle ne soit utilisée contre les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme.
* Promulguer une nouvelle loi et prendre les mesures nécessaires pour prévenir les violences religieuses collectives et ciblées en conformité avec les droits de l’homme.
* Augmenter les dépenses publiques dans le secteur de la santé à 2,5 % du PIB tout en promulguant une loi nationale pour garantir l'accès aux soins de santé primaires en tant que bien public universel.

Je vous remercie.